

LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

2^e Année — N^o 4

Avril 1932

DANS LA SAVANE BOISÉE DE L'OUBANGUI

par

L. BLANCOU

Adjoint des Services civils de l'Afrique équatoriale française.

C'EST n'est pas à des lecteurs aussi avertis que ceux de *La Terre et la Vie* qu'il convient d'exposer longuement ce qui est devenu un lieu commun en ces dernières années : à savoir que la bibliographie scientifique française est extrêmement pauvre en bons ouvrages de vulgarisation zoologique, par comparaison avec l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne, par exemple.

Ceci est particulièrement remarquable en ce qui concerne la faune de nos colonies et tout spécialement celle de l'A. O. F. et de l'A. E. F. Bien que les différents livres ou études du Dr Maclaud et de M. F. de Coutouly pour l'A. O. F., de Lavauden et In Tanoust pour les régions sahariennes et sahéliennes, de Pécaud et Bruneau de Laborie pour le Tchad, du vicomte E. de Poncins pour l'ensemble de l'Afrique française, aient commencé à éclairer la route et nous aient fourni, avec une précieuse documentation, un excel-

lent exemple à suivre, il n'en reste pas moins que nous ne possédons encore rien d'équivalent en français aux volumes *The Game Animals of Africa*, de Lyddeker, *Handbook of the Birds of West Africa* de G.-L. Bates, *The Birds of Tropical West Africa*, de D.-A. Bannerman, ou à une magnifique étude zoogéographique comme l'ouvrage récent *Game Animals of the Sudan*, par le capitaine L.-C. Brocklehurst, game warden du Soudan anglais.

Comme on l'a depuis longtemps souligné, les conséquences de cet état de choses sont déplorables, car elles impliquent, au point de vue scientifique, l'absence de collections ou d'observations qui avanceraient grandement nos connaissances, au point de vue cynégétique, la destruction irraisonnée des espèces animales les plus rares, dont on méconnaît l'intérêt.

Si je ne puis personnellement me flatter de réaliser un jour une œuvre

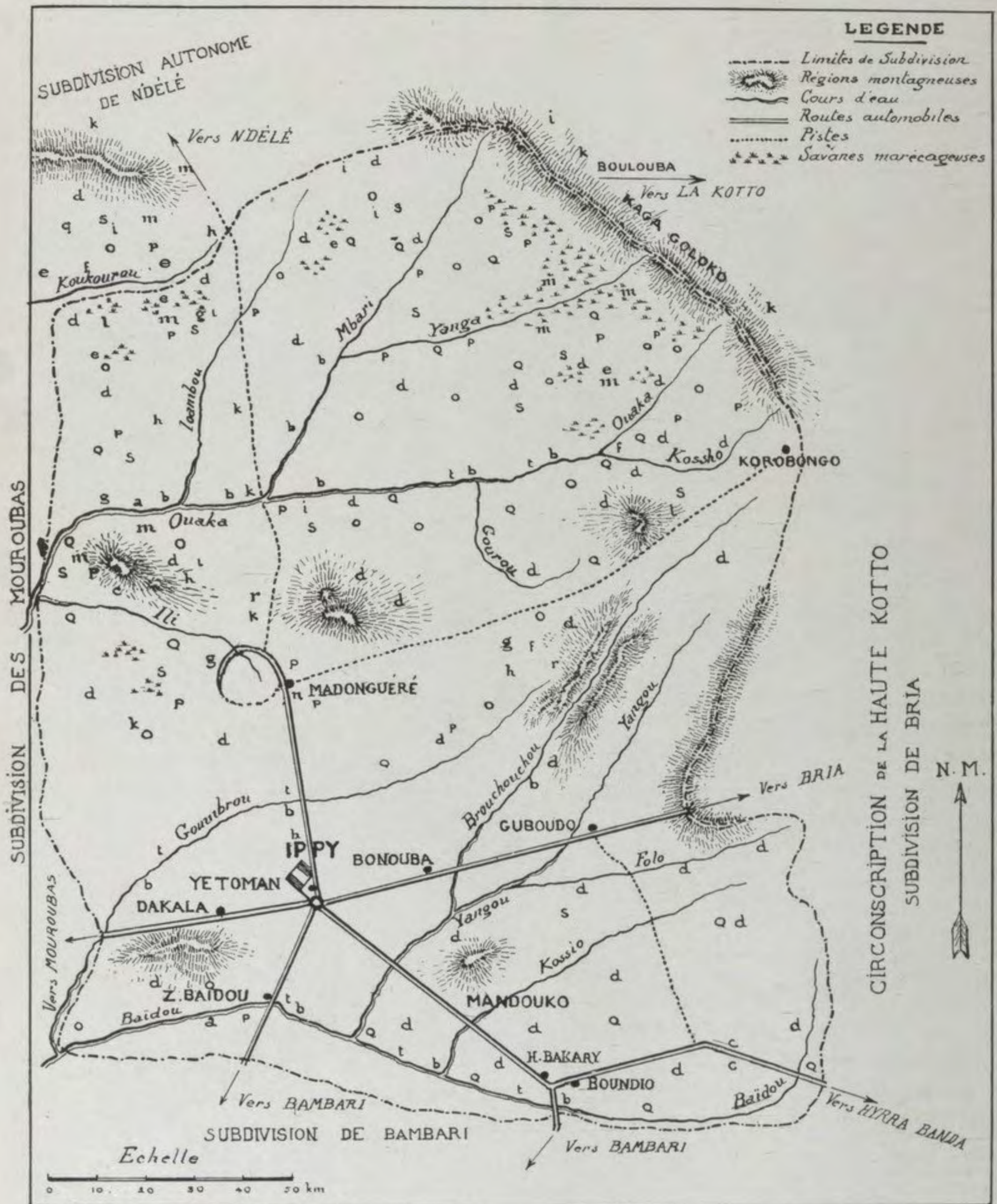


Schéma zoogéographique de la subdivision d'Ippy (circonscription de la Ouaka, d'après L. Blancou, 1930). — a, Lamantin; b, Hippopotame; c, Hylochère; d, Buffle; e, Rhinocéros; f, Éléphant; g, Cynhyène; h, Hyène tachetée; i, Lion; k, Cynocéphale; l, Chimpanzé; m, Élan de Derby; n, Situtunga; o, Antilope rouanne; p, Kob; q, Sing Sing Waterbuck; r, *Cephalophus sylvicultrix*; s, Bubale rouge; t, Crocodile.

que ni mes loisirs restreints, ni ma faible compétence ne me permettent d'entreprendre, je voudrais cependant, pour aujourd'hui, choisir dans mes notes et souvenirs de chasse quelques observations biologiques ou zoogéographiques qui pourront, à divers titres, contribuer à faire connaître un peu la faune de notre belle colonie de l'Oubangui-Chari.

Je ne prétends d'ailleurs pas plus citer des faits extraordinaires que répéter ce qu'ont fort bien dit depuis longtemps des vétérans de l'Afrique plus qualifiés que moi. Je veux simplement présenter quelques-unes de mes remarques personnelles sur certains animaux de la région considérée, observés dans leur cadre naturel. Elles ont été recueillies pendant un séjour de plus de trois ans dans l'Oubangui central.

* * *

Tout le nord du bassin de l'Oubangui et du Mbomou, entre le 5° et le 10° de latitude Nord environ, est couvert par une formation de savane boisée, du reste très variable d'aspect suivant la nature du terrain ou sa transformation par l'homme. Elle est en effet aussi bien caractérisée par des peuplements d'arbres plus ou moins élevés et parfois très fourrés auxquels, semble-t-il, le nom de bois s'appliquerait mieux que celui de savane, que par des ondulations couvertes d'herbes avec des arbustes chétifs, tordus par les incendies annuels et parfois même par des bas-fonds d'herbe courte ou non, très humides et verts, marécageux, en saison des pluies. Les indigènes de race banda appliquent le nom de *mbakko* aux peuplements d'arbres soit dispersés, soit très fourrés comme les galeries forestières, le long des petits cours d'eau, et le nom de *lando*

aux petites savanes herbeuses sans arbres. Ils donnent celui de *lakri* aux plateaux rocheux presque dénudés, très fréquents par endroits.

C'est cette savane que j'ai eu l'occasion de parcourir, soit en déplacement administratif, soit en chassant. Je n'ai guère randonné d'ailleurs que dans le bassin de la Ouaka (appelée Kouango dans son cours inférieur), gros affluent de l'Oubangui qui a donné son nom à une circonscription de la colonie. Je connais particulièrement la brousse des deux subdivisions de Grimari et d'Ippy. C'est dans cette dernière que se trouvent les sources de la Ouaka.

Edentés. — Les Pangolins (*Manis tricuspis*), en banda : *Kaga*, en banziri : *Kokoro*, existent dans tout le bassin de la Ouaka. Je n'en ai jamais vu en brousse, pas plus de nuit que de jour, mais les indigènes m'en ont assez souvent apporté des dépouilles et même trois ou quatre exemplaires vivants que je n'ai malheureusement pas pu conserver, car ils se sont évadés l'un après l'autre. Recouvrer la liberté paraissait être d'ailleurs leur idée fixe.

J'ignore si les individus capturés étaient complètement adultes ou non, mais une peau que j'ai en ce moment en ma possession ne mesure pas plus de 63 centimètres de longueur totale et aucun de ceux que j'ai vus, morts ou vivants, ne dépassait de beaucoup ces dimensions.

Un seul de mes captifs, à Grimari, a consenti à deux reprises à se nourrir devant moi de termites, sur la termitière où je l'avais transporté. Encore l'a-t-il rapidement abandonnée aussitôt qu'il ne s'est plus senti surveillé, pour essayer de grimper à un arbre. Il grimpait lourdement mais avec rapidité, et je l'ai vu opérer de la

même façon le long d'une porte de case presque lisse. Devant un danger quelconque il se roulait en boule, mais se déroulait en cherchant à s'agripper à quelque point d'appui, dès qu'on le saisissait par l'extrémité de la queue et qu'on le tenait ainsi suspendu en l'air. Il répandait une odeur assez pénétrante et désagréable.

Des Oryctéropes (*Orycteropus afer*), *Mbangui* en banda, je n'ai jamais vu en Afrique aucun spécimen mort ou vif. Mais, par contre, j'ai pu observer une ou deux fois leurs empreintes au bord des terriers qu'ils creusent et c'est par vingtaines que j'ai trouvé ces tanières dans la brousse et même auprès des plantations des villages. Les indigènes de la Ouaka ne me paraissent pas les chasser sauf par hasard. Il est vrai que les dimensions véritablement démesurées de ces terriers rendent la capture de leurs

mais observé des termitières défoncées par les oryctéropes, mais c'est peut-être tout simplement parce que mes hommes n'ont pas cru devoir me les faire remarquer.

Siréniens. — Je suis un peu moins certain de la présence du Lamantin (*Manatus sp?*), dans les cours d'eau de la Ouaka. Cependant les indigènes sont très affirmatifs sur l'existence d'un animal qu'ils appellent *Kpokolio* en banda, *Zimbi* en banziri, et qui possède des mamelles ressemblant aux seins d'une femme. Ce trait me paraît caractéristique. D'autre part si les Banda Linda, pêcheurs peu experts, n'ont jamais pu m'en montrer un exemplaire, n'ayant pas de filets pour les prendre, par contre mon interprète d'Ippy, étant de race banziri, m'a affirmé que ces animaux étaient assez souvent capturés à Kouango, dans l'Oubangui, par ses

compatriotes de la rivière et il m'a montré, en saison sèche, creusées dans les berges de la Haute-Ouaka, des excavations qui, d'après lui, servaient de gîtes aux lamantins pendant la période des hautes eaux. Une seule chose me rendait sceptique : c'étaient les faibles di-



Terrier d'Oryctérope.

hôtes extrêmement difficile, d'après les noirs, surtout pour des gens aussi peu habitués aux travaux de terrassement.

Je ne me souviens pas d'avoir ja-

mensions de ces trous, qui, en longueur, ne m'ont pas paru excéder 1 mètre à 1 m. 25, ce qui correspondait d'ailleurs à peu près exactement aux mesures de l'animal telles qu'elles

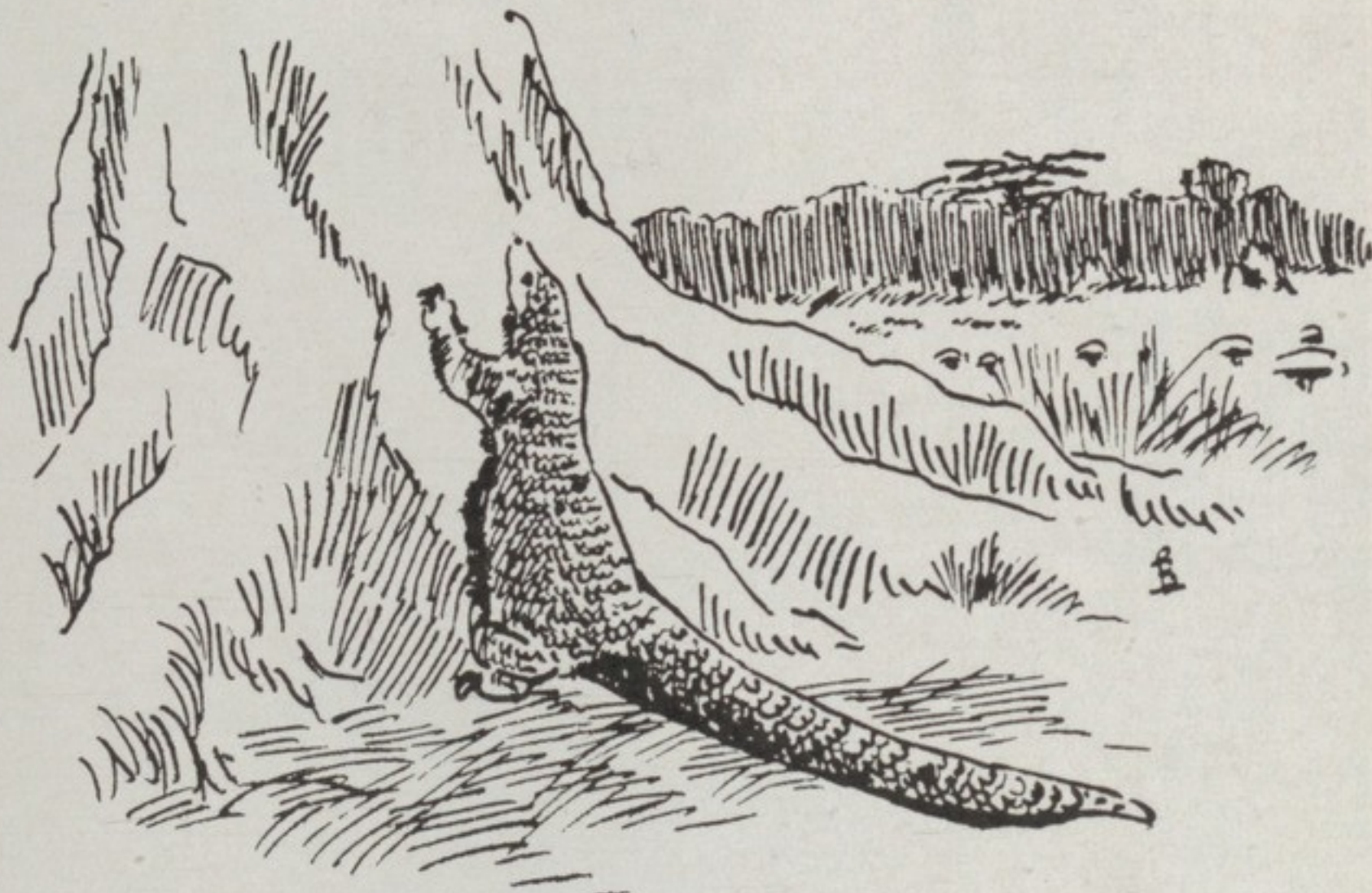
m'avaient été indiquées par les riverains de la Baïdou, affluent de la Ouaka.

Hippopotames. — L'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), Kono en banda, Gombou en banziri, est encore assez commun dans les cours d'eau de la Ouaka, partout où il trouve assez d'eau pour se cacher en cas d'alerte. Il remonte très haut les plus petites rivières surtout en saison des pluies, mais même en saison sèche. J'ai

trouvé notamment des pistes d'hippopotames de la veille, en février 1931, dans la Haute-Ouaka, en des endroits où la rivière n'avait pas plus de 4 à 5 mètres de largeur au maximum. Je n'ai rien de spécial à ajouter sur les sorties nocturnes qui entraînent ces animaux assez loin de l'eau, par des sentiers souvent bien frayés et battus.

J'en ai vu au maximum une demi-douzaine ensemble respirant alternativement ou flottant en surface, le matin, jusque vers 9 ou 10 heures. Je n'ai jamais pu observer de jeunes sur le dos de leurs mères, mais j'en ai trouvé des pistes, notamment une assez curieuse. La mère s'était promenée dans un champ de coton, à proximité de la rivière Baïdou, et, chose bizarre, sans froisser une seule tige. Le jeune était resté couché dans l'herbe, à l'orée du champ et du sentier menant à l'eau.

Je n'ai jamais entendu parler d'hippopotames comme habitant la Kandjia (subdivision de Grimari), rivière affluent direct de l'Oubangui, mais beaucoup moins impor-



Pangolin.

tante que la Ouaka. Peut-être le passage fréquent de pirogues dérangeait-il les animaux? Du reste, dans la subdivision de Grimari, je n'ai pas vu de figures d'hippopotames dessinées sur les murs des cases, alors qu'on en trouve fréquemment d'éléphants, pourtant disparus de la région depuis près de dix ans.

Dans la Haute-Ouaka je connais une demi-douzaine de points assidûment fréquentés par les hippopotames, mais dont ils disparaissent pendant quelque temps lorsqu'ils ont été tirés plusieurs fois. A ce propos je dois dire que les indigènes les traquent le plus possible, vu l'énorme quantité de viande et de graisse fournie par ce gibier. Trop de chasseurs noirs les tirent à tort et à travers avec des fusils dont la faible portée et la précision douteuse font qu'ils blessent ou manquent souvent, en tout cas épouvantent les animaux



Le Lamantin, *Manatus* (= *Trichéhus*) *senegalensis*.

et les contraignent à désertier les endroits autrefois les plus giboyeux. Mais ceci s'applique aussi bien à toutes les espèces pourchassées par l'indigène. Seulement la difficulté du tir de l'hippopotame dans l'eau accentue encore les proportions de ces abus. D'autre part, quand ils ne disposent pas d'armes à feu, les indigènes creusent des fosses où, parfois, les animaux agonisent pendant plusieurs jours, comme j'ai vu le cas une fois, parce que les chasseurs (?) n'avaient pas daigné visiter leurs pièges journallement. S'il est d'autre part incontestable que l'hippopotame cause des ravages considérables lorsqu'il pénètre nuitamment dans une plantation, il n'en est pas moins vrai que ces méthodes barbares de chasse doivent être sévèrement surveillées.

Je serai donc personnellement d'avis que, dans le cadre du nouveau règlement de chasse de l'A. E. F., la chasse de l'hippopotame soit comprise de la façon suivante : toute latitude pour creuser des fosses dans un périmètre très limité *autour des plantations et uniquement de façon à les protéger* ; pour la chasse au fusil, réserver le droit de tuer une ou deux bêtes par an à quelques chefs absolument sûrs et possédant des armes de précision à tir rapide, toujours sous le contrôle administratif ; quant aux chasses des Européens, suivre strictement le règlement. Cela seul permettrait à la fois de défendre les cultures indigènes contre des visiteurs indésirables et de conserver une espèce peu prolifique et qui se raréfie de jour en jour.

Je ne citerai que pour mémoire, ne

les connaissant que par ouï dire (1), les inqualifiables massacres d'hippopotames qui ont eu lieu depuis quelques années sur le Chari, où un seul professionnel européen se vanta d'en avoir tué plus de 800 ! Bien que la viande séchée de ces animaux fût destinée au ravitaillement, absolument, nécessaire et urgent des travailleurs du C.F.C.O., il est bien regrettable d'avoir à déplorer de pareilles hécatombes qui, évidemment, ne sauraient continuer longtemps sans amener la disparition totale de ce gros gibier dans le Chari, quelle que soit son abondance actuelle.

Je dois signaler en terminant un trait de mœurs des hippopotames que j'ai vu noté ailleurs, mais que je

(1) D'après ce qui m'a été dit en novembre 1929, à Ippy, par le regretté Bruneau de Laborie.

n'ai pas observé moi-même. Le chef Yetomane, d'Ippy, grand chasseur dans toute la force du terme et observateur perspicace autant que passionné, m'a affirmé avoir été poursuivi à plusieurs reprises par des hippopotames sortis la nuit de la Baïdou et qui avaient chargé directement, sans provocation, les chasseurs groupés autour des feux sur la berge de la rivière. Il m'affirmait également que les hippopotames tirés dans l'eau de jour en sortaient parfois pour attaquer leurs agresseurs et il prenait ses mesures en conséquence.

Bien que j'aie eu l'occasion de tirer un groupe de trois à quatre hippopotames, avec de la vase jusqu'aux chevilles et de l'eau jusqu'aux genoux, me trouvant presque sur la même ligne à la même hauteur qu'eux et à une distance de 12 à 15



Hippopotame.

mètres seulement, un pareil accident ne m'est jamais arrivé.

J'avais enregistré, sur la foi des indigènes d'Ippy, le nom d'*Andjio* comme se rapportant à une espèce plus petite d'hippopotame (que j'espérais un moment être le *Chæropsis liberiensis*) tandis qu'ils réservaient le nom de *Mandaka* à la grosse espèce.

Mais aucune piste, aucune dépouille, aucune observation directe ne m'ont confirmé l'affirmation des Banda et, de même que pour plusieurs espèces d'antilopes ou de carnassiers, je crois fermement qu'il n'y a là qu'un distinguo de chasseurs, sans valeur au point de vue scientifique.

La présence d'hippopotames nains dans la Ouaka semble d'ailleurs bien improbable.

Suidés. — Les Phacochères (*Phacochoerus æthiopicus*), *Voungba* en banda, quoique existant à peu près partout, semblent d'autant plus abondants à mesure que l'on remonte vers le Nord, dans la direction du Tchad. Tous ceux que j'ai vus étaient de taille très moyenne, bruns ou gris. Malgré tout, je n'en ai jamais rencontré les énormes quantités signalées par certains auteurs en d'autres lieux.

Ils doivent être probablement très chassés par les fauves : lions et panthères, et c'est sans doute ce qui contribue à les rendre si méfiants et si difficiles à approcher. Les indigènes se plaignent assez souvent de leurs dégâts, faciles à constater dans les champs de manioc.

Peut-être plus nombreux en Oubangui sont les Potamochères (*Choiropotamus porcus*), en banda *Bengué*, en banziri *Dodo*, mais on les aperçoit très rarement de jour. Je n'en ai vu qu'une fois, vers les sources de la

Ouaka. Ils se tiennent essentiellement dans les galeries forestières marécageuses et n'en sortent guère que la nuit. Ils font également de très grands ravages dans les plantations lorsque celles-ci sont à proximité de leurs repaires.

Je n'oserais garantir d'une façon absolue l'existence de l'Hylochère (*Hylochaerus Meinertzhageni*) dans la Ouaka. Cependant, le fait que les Banda Linda ont, pour le désigner, le nom spécial de *Bouyavrou* ou *Souholo* et que, d'après eux, il est localisé (dans la Ouaka) dans une région assez forestière sur les territoires Est d'Ippy, où l'on rencontre également la Pintade bleue huppée (*Guttera sp ?*) et le Canard de Hartlaub (*Pteronetta Hartlaubii*), me fait supposer qu'il n'y a pas d'erreur à ce sujet. Les traces de cet animal ne m'ont pas paru différer beaucoup de celles du Potamochère quoique les indigènes les distinguent fort bien. Ils le décrivent comme très noir et très velu, mais pas plus grand que le Potamochère. Il semble également qu'ils le considèrent comme plus dangereux à chasser que les deux Suidés précédents.

Buffles. — Des animaux que l'on rencontre encore à peu près partout en Oubangui central, sauf lorsqu'ils ont été décimés par les chasseurs, sont les buffles.

Sur la question des différentes espèces de ces animaux qui a fait couler beaucoup d'encre, je ne puis émettre d'avis autorisé, malgré une quarantaine de rencontres avec ce passionnant gibier, ardemment chassé par tous les nemrods indigènes. S'il semble, à première vue, que les grands buffles noirs (*Syncerus caffer*) soient plutôt cantonnés au nord de l'A. E. F., dans les régions de savanes dé-

couvertes et les petits buffles rouges (*Syncerus nanus*) dans la forêt équatoriale du Centre et du Sud, par contre les randonnées dans la brousse, l'observation des troupeaux et des ani-

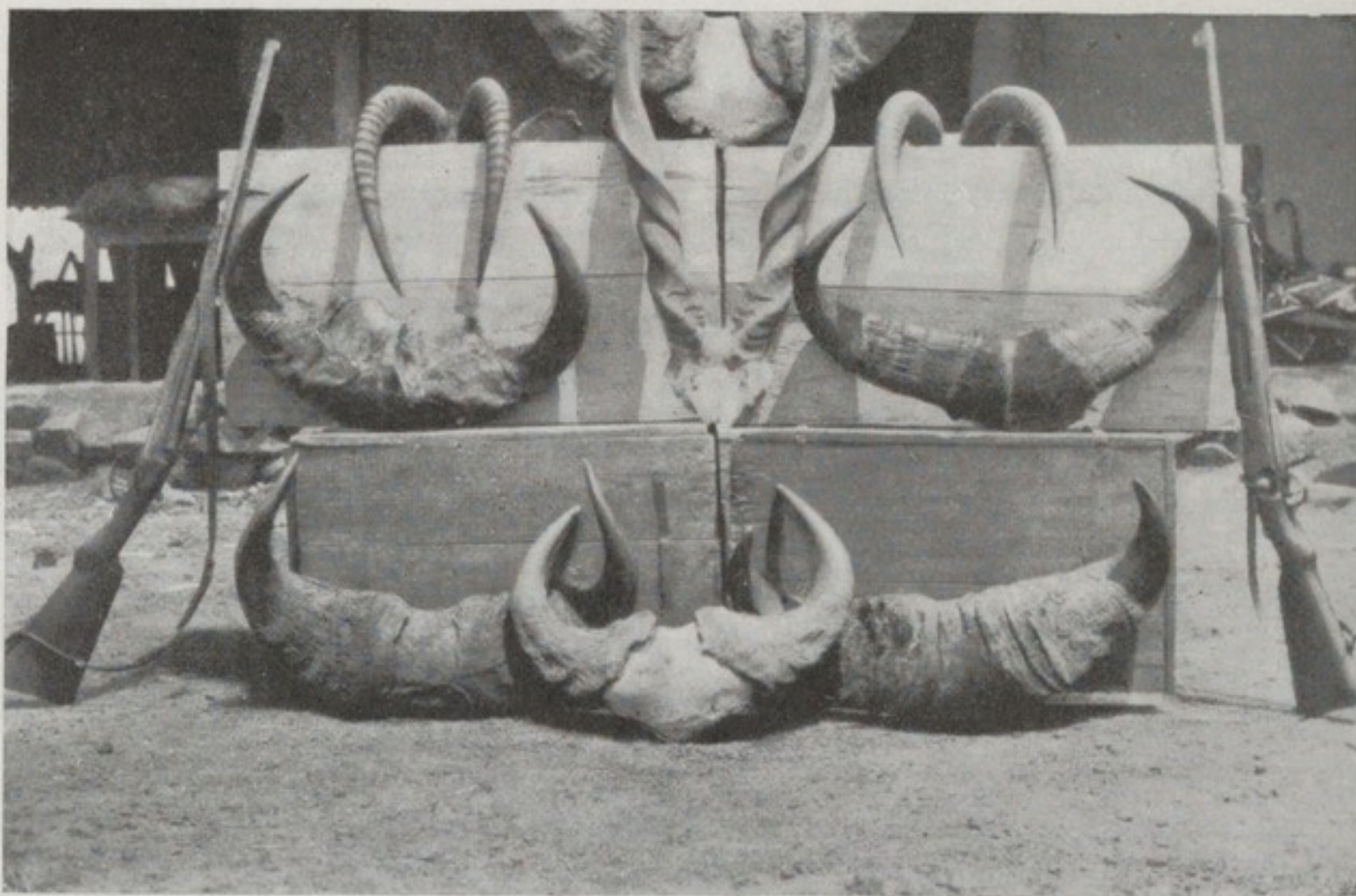
(solitaires, il est vrai) dans les environs du fleuve Oubangui, que des petits troupeaux de buffles rouges, du côté des sources des tributaires du Chari et du Tchad. Plus d'une fois



Un Potamochère.

maux tués sont de nature plutôt à embrouiller la question qu'à l'éclairer. Je ne connais ni le Tchad, ni le Gabon, mais j'ai actuellement l'impression assez nette que la savane boisée de l'Oubangui est peut-être le lieu où existe la transition entre les deux espèces, au premier abord si différentes l'une de l'autre. J'ai aussi bien vu de grands buffles noirs

enfin, j'aurais été bien en peine de dire, en observant un troupeau à la jumelle, si tel animal appartenait réellement au groupe *caffer* plutôt qu'au groupe *nanus*. La couleur du pelage, la forme des cornes, les dimensions du corps, au lieu de me fournir des points de repère ne contribuaient qu'à troubler mon jugement. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, serais-je porté



Cl. Belleteste.

Quelques spécimens de cornes de Buffles.

à croire que c'est précisément en Oubangui que les rapprochements continuels rendent plus malaisée à résoudre la question de savoir s'il n'y a en Afrique qu'une espèce de buffle, variant considérablement suivant l'habitat, ou si deux espèces distinctes existant réellement, arrivent à fournir des hybrides par croisement dans les régions où elles cohabitent.

Les chasseurs indigènes qui ont un nom générique pour les buffles : *Agoua* ou *Gouagoua* et un nom pour le grand buffle : *Bougoua*, un autre pour le petit : *Ganzabamba*, n'arrivent pas à se mettre d'accord en présence de certains spécimens. Ils en ont pourtant vu chacun plusieurs centaines. C'était là un sujet d'interminables discussions à Ippy, entre mes pisteurs et moi.

En tout cas, et si peu d'importance que puisse avoir mon opinion d'amateur et de débutant, je n'hésite pas à dire que lorsqu'on a la bonne fortune de passer à travers une brousse où, plusieurs fois par jour, on peut rencontrer et examiner des

buffles solitaires ou en troupeaux, comme cela m'est arrivé plusieurs fois, toutes les sous-espèces créées par Matschie ou d'autres sur des différences de forme ou de grandeur des cornes, paraissent absolument dépourvues de valeur.

Je ne m'attarderai pas à la description des mœurs bien connues des buffles qui nécessiterait, d'ailleurs, plusieurs pages. Je noterai seulement qu'elles sont assez variables comme celles de la plupart des animaux sauvages, suivant la localité où ils habitent et la chasse qui leur est faite. Je note aussi que, malgré les grandes émotions qu'elle procure incontestablement, les dangers de cette chasse ont été à mon avis très exagérés. Il y a certainement plus d'une fois une question d'imagination, enfiévrée par des lectures ou récits antérieurs, qui joue en présence de ce gibier à l'allure impressionnante, et aussi une question d'imprudance, surtout de la part des chasseurs indigènes dont, pendant 18 mois de séjour à Ippy, j'ai compté 9 tués et 8 bles-

sés par ces animaux sur le territoire de la subdivision. Il est certain qu'on risque toujours plus ou moins sa vie, en poursuivant un buffle blessé dans les fourrés sans prendre des précautions spéciales. Mais je ne crois pas actuellement à une charge spontanée sans provocation, à moins d'avoir affaire à une bête récemment blessée par quelque autre chasseur et qui souffre encore. Quant aux prétendues « charges » attribuées à beaucoup de ces bêtes solitaires ou en bandes, touchées ou non, immédiatement après un coup de feu, elles ne sont le plus souvent qu'une fuite affolée, les animaux ignorant où se trouve exactement le chasseur.

Antilopes. — La plus grande des antilopes, l'Elan de Derby (*Taurotragus Derbians*), *Bozobo* ou *Kobo* en banda (1), existe en Oubangui central. Elle abondait même, paraît-il, il y a vingt ans, dans l'Oubangui occidental. Je doute, d'après les indications relevées dans les carnets de chasse du regretté Bruneau de Laborie, qu'il en soit de même actuellement. Très localisé dans la Ouaka, ce magnifique animal ne s'y rencontre aujourd'hui qu'en quelques points, Est et Sud de Grimari, Nord d'Ippy et des Moroubas, peut-être Sud des Moroubas et Nord de Bambari.

Je l'ai toujours trouvé dans des régions boisées mais peu fourrées, avec de grands arbres et des savanes herbeuses à proximité, très difficile à rejoindre, car il marche pendant une grosse partie de la journée, se nourrissant de feuillage. Il a été décimé récemment par les chasseurs indi-

gènes de l'exploitation aurifère de Roandji (subdivision de Bambari), et aurait certainement disparu de l'A. E. F., vu la grande quantité de viande qu'il fournit, si la difficulté de l'atteindre et la paresse de la plupart des chasseurs noirs ne le protégeaient un peu contre leurs entreprises.

Les Guibs (*Tragelaphus scriptus*), *Lekpa* en banda, m'ont paru exister un peu partout et ils sont certainement très communs. Les indigènes les tuent fréquemment à la sagaie dans leurs battues au filet ou au feu. Ils fréquentent volontiers les plantations et plutôt les fourrés que les savanes découvertes.

Je partage entièrement l'opinion de M. le professeur Bourdelle et de F.-C. Selous, d'après lesquels il est impossible de baser des sous-espèces de guibs sur la couleur de la robe et de la crinière, le nombre et la disposition des taches et des rayures. Ces caractères varient énormément suivant le sexe, l'âge, la saison et l'habitat.

Le Situtunga (*Limnotragus Spekei*), *Zoumonga* ou *Panoungou* en banda, dont le nouveau règlement de chasse de l'A. E. F. a révélé le nom et même l'existence à beaucoup de coloniaux (aussi bien que celui de Bongo, d'ailleurs, que j'ai vu confondre sur une photo prise au Gabon avec la « gazelle impalla » !) existe dans la Ouaka mais très localisé, étant donné son genre de vie. Il m'a été signalé sur les bords d'un petit cours d'eau, affluent de la Kandjia à Grimari.

J'ai eu en mains un massacre provenant des Moroubas (Sud) et plusieurs peaux ou massacres de la subdivision d'Ippy, où il ne me paraît exister que dans une vaste plaine marécageuse du Nord de la subdivision, à côté du village du chef Madongué.

(1) Et non Banda en langue Basagbo ou Mandja en langue Biniti, comme il est dit par erreur dans *The Game Animals of Africa* 2^e édition, p. 307.

J'y ai relevé, en décembre 1930 et janvier 1931, de nombreuses pistes provenant de quelques-uns de ces animaux. Sortis la nuit de la savane et d'une galerie forestière voisine, ils venaient brouter, méthodiquement semblait-il, les sommets et les tiges des plants de coton, dans un court rayon et sans s'éloigner de la brousse de plus d'une centaine de mètres. La chose m'a paru d'autant plus curieuse que, malgré de nombreuses pistes d'hippopotames, phacochères, buffles, antilopes rouannes et oiseaux divers, relevées dans les plantations cotonnières, je n'ai jamais vu les plants attaqués par un autre animal que celui-là (les pintades étant toutefois extrêmement friandes des graines). Mais les marécages à Situtunga sont assez rares pour qu'il n'y ait guère lieu de se préoccuper de cet ennemi éventuel du coton.

D'après des renseignements fournis par le R. P. Hüek, de la mission catholique de Bambari, les situtungas seraient très nombreux sur le territoire de Fort de Possel, au bord de l'Oubangui, dans certaines régions marécageuses.

Je n'ai jamais vu d'antilopes rouannes (*Hippotragus equinus*), *Kodjio* ou *Yagui* en banda, dans la Ouaka, au-dessous d'une ligne qui suivrait à peu près les limites sud des subdivisions d'Ippy et Moroubas et correspondrait approximativement au 6° de latitude Nord. Aussi serais-je tenté, jusqu'à plus ample informé, de voir en cet animal un familier du bassin du Chari et des savanes herbeuses du Tchad, plutôt que de la savane oubanguienne.

Cette belle antilope, que je n'ai jamais vue en hardes supérieures à une demi-douzaine d'individus, plus souvent seule ou par paires, est pour moi caractéristique des petites sa-

vanes ou plateaux latéritiques découverts, où sa silhouette décorative anime le paysage d'une tache caractéristique. Je l'ai d'ailleurs trouvée également dans les fourrés de bambous sur le territoire des Moroubas.

Elle fait courageusement tête au chasseur au moment du coup de grâce et sa résistance vitale est incroyable.

Mes tipoyeurs faillirent culbuter un jour de février 1931 sur une antilope rouanne endormie à l'ombre par la grosse chaleur de l'après-midi et qui nous avait laissés approcher à 3 mètres à peine de sa reposée.

Il se peut que le Reedbuck (*Redunca redunca*), en banda *Yalo*, existe dans la Ouaka. Je ne l'y ai jamais aperçu moi-même, mais certains massacres que j'ai vus pouvaient appartenir à cette espèce.

Je dois dire d'ailleurs que, souvent préoccupé par la poursuite de plus grosses pièces, je n'ai pas suffisamment observé les espèces de cette taille, en particulier les Kobs (*Adenota Kob*), que les Banda appellent *Tagba*, pourtant très communs, et je ne serais pas étonné qu'une étude plus attentive permît d'en reconnaître plusieurs sous-espèces, car certaines différences dans la couleur du pelage, la grosseur et l'allure générale, frappent à l'œil nu lorsqu'on rencontre successivement plusieurs groupes des animaux désignés sous ce nom par les noirs.

L'examen des peaux nombreuses dont les indigènes se servent pour faire des dossiers de chaises longues, ne peut donner grand'chose, car elles sont toujours mutilées et ne comprennent que la partie dorsale de la bête.

Les *Kobus defassa* ou Sing Sing, en banda *Bita*, est l'antilope de grande taille la plus commune de la Ouaka. On la trouve à peu près



Le Rhinoceros (*Diceros bicornis*), du Zoo de Londres.

Intern. Graphic Press.

partout et c'est elle qui subsistera sans doute, avec les buffles, après l'extermination de maintes autres espèces, étant donné sa faculté d'adaptation. On peut le constater à Grimari et Kouango où la grande faune sauvage est presque détruite.

Comme on l'a déjà noté, le nom anglais de cet animal : Waterbuck, ne paraît pas des mieux choisis, car il arrive maintes fois de le trouver en terrain très sec et assez loin de l'eau.

L'Oribi (*Ourebia* sp ?), *Oouya* en banda, est très commun dans la Ouaka

partout où j'ai eu l'occasion de chasser, aussi bien dans les fourrés (mais non dans les galeries forestières) qu'en terrain découvert.

Conformément à une observation antérieure de M. Pécaud dans sa précieuse étude sur la faune du Tchad (1), je n'ai jamais vu aucune trace de poil noir à la queue de cette gracieuse antilope qui forme peut-être une sous-espèce inédite d'*Ourebia montana* ou *Goslingi*.

(1) In : Bulletin des Recherches congolaises, 1925, n° 6, p. 66.



Antilope rouanne.



Troupeau de Kobs

En fait de Céphalophinés j'ai noté dans la Ouaka :

1° Le grand Céphalophe noir ou Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultrix*), *Oueyé* en banda, qui m'a paru très localisé. Je n'ai rencontré ses traces que sur quelques points de la subdivision d'Ippy en terrains très boisés, voire dans le lit à sec de marigots à galeries forestières. Je ne sais si l'animal appelé *Yabouroungou* à Grimari et que je n'ai vu que sur un dessin indigène est bien le même.

2° L'antilope *Ouga* des Banda, très commune par toute la brousse herbeuse et boisée, est-elle le *Cephalophus rufilatus rubidior*? Je le crois assez probable.

3° De même la *Mbéle* des Banda, tuée en quantités innombrables dans les chasses au filet et habitante des galeries forestières, est-elle le *Guevei Maxwelli*?

4° Quant au *Kpalia*, il semble bien correspondre à la description du *Sylvicapra Grimmi* sp.? On le trouve plus rarement que les autres et en terrain plus découvert, généralement dans les futaies assez claires. Il m'a semblé bien localisé et beaucoup plus timide, plus éloigné des agglomérations humaines que les deux précédents.

Le Bubale rouge (*Alcephalus lel-*

wel), *Kanga* en banda, quoique localisé, se rencontre un peu partout dans le bassin de la Ouaka. Je n'insisterai pas sur sa vitalité bien connue, son humeur bizarre, tantôt farouche, tantôt d'une déconcertante impassibilité.

Les couleurs différentes que sa robe prend suivant l'éclairage et la position du soleil m'ont plusieurs fois fait croire à l'existence de deux ou trois sous-espèces.

Rhinocéros. — Le Rhinocéros noir (*Rhinoceros bicornis*), en banda *Mourroudou* ou *Besaragba*, est rare dans la Ouaka, mais cela me paraît tenir plutôt à des conditions climatiques ou d'habitat qu'à la chasse, cependant active, qui lui est faite. La limite Sud de son extension n'a jamais dû dépasser le 7° de latitude Nord, c'est-à-dire, en somme, le bassin du Chari, avec quelques incursions dans la région des sources de la Ouaka et de ses affluents.

Il ne me semble pas qu'il existe vers l'Est dans le bassin de la Kotto, mais c'est peut-être une erreur.

Les rhinocéros que j'ai pu observer ou dont j'ai pu relever les traces m'ont paru se nourrir surtout de racines, d'arbustes épineux et d'une certaine espèce d'euphorbe à suc laiteux dont les indigènes se servent

*Cephalophus sylvicultrix.*

pour étourdir ou empoisonner le poisson. Ces animaux ne semblaient pas se réfugier particulièrement dans les fourrés pendant le jour. Ils recherchaient seulement un ombrage pour dormir. Toutefois un individu cantonné au sud de la Ouaka, à Ippy, m'a paru être très friand de la fraîcheur de certaines galeries forestières et marécageuses, où les traces anciennes ou récentes de ses passages étaient multiples.

Il est heureux que le nouveau règlement cynégétique soit très strict sur le nombre de rhinocéros pouvant être tués par les indigènes, car, à l'allure dont avançait l'extermination ces dernières années, il n'en resterait bientôt plus. Encore faut-il que le règlement soit appliqué, ce qui est relativement facile, car le rhinocéros ne peut guère être détruit qu'au fusil, la chasse au feu et les pièges donnant de maigres résultats avec un animal aussi peu grégaire. Comme il ne cause jamais de dégâts dans les plantations dont il se trouve toujours éloigné (au moins dans la Ouaka), je ne vois pas pourquoi on laisserait continuer des massacres bons tout au plus à enrichir

quelques mercantis portugais ou syriens et ceux qui leur ressemblent.

Je ne puis dire si les cornes assez nombreuses qui me sont passées par les mains pour estampillage, pendant que j'exerçais les fonctions d'agent spécial à Bambari et dont le poids moyen (pour une paire) n'atteignait pas 3 kilos, provenaient d'adultes ou de jeunes; mais je puis fournir un chiffre à propos de la destruction des rhinocéros dans le bassin du Chari. Un ex-commerçant portugais m'a certifié avoir acheté, *dans une année*, au chef principal de Fort-Archambault, Beso, pour *neuf cents kilos* de cornes de rhinocéros. Il est vrai que Beso exerce un monopole de fait, sinon de droit, sur la chasse au rhinocéros et en général à tout le gros gibier de la région susdite. Feu Bruneau de Laborie le savait bien. Mais si l'on calcule qu'il a pu vendre d'autres stocks de cornes à d'autres commerçants la même année et que d'autres chefs en font autant dans tout le pays à rhinocéros, on jugera, en admettant une moyenne de 3 kilos par bête, du train dont marche la destruction.

Le plus curieux de la chose, c'est que, pendant que des chefs (sans doute intéressants au point de vue politique ou administratif, je n'en disconviens pas) avaient toute latitude pour se livrer gratuitement à des massacres illimités, les malheureux sportsmen européens payaient 1.000 francs le droit de tuer un rhinocéros par an, 2.000 francs le droit d'en abattre trois, 3.000 francs celui d'en abattre 6, le maximum. J'avoue ne pas comprendre comment les restrictions (contre lesquelles je ne m'élève pas le moins du monde et que j'approuve au contraire de toutes mes forces), applicables aux sportsmen européens, ne l'étaient pas pour les massacreurs indigènes qui tuent et blessent sans distinction d'âge ni de sexe. Ce que je viens de dire conserve, bien entendu, toute sa valeur, quant à l'éléphant et à la girafe, seuls animaux protégés avec le rhinocéros vis-à-vis des sportsmen européens par le décret de 1916. Au reste, les indigènes eux-mêmes n'ont jamais compris cette différence de traitement et je vois encore l'étonnement de mes pisteurs quand, à quatre ou cinq reprises, j'ai refusé de suivre des pistes fraîches de rhinocéros parce que je venais d'abattre le troisième spécimen auquel me donnait droit mon permis.

Tout cela, bien entendu, doit changer, en théorie du moins, depuis la nouvelle réglementation élaborée de concert par MM. Bruneau de Laborie, Antonetti et le ministère des Colonies. Mais il est plus facile de laisser prendre de mauvaises habitudes que de les faire disparaître.

Cela m'est une occasion de noter, une fois de plus, combien la différence de notre mentalité latine avec celle des Anglo-Saxons rend malaisée la protection de la nature et de la faune en particulier, par notre corps de fonctionnaires coloniaux, qui, par ailleurs, a obtenu de si remarquables résultats dans toutes les branches de son activité. Au point de vue qui nous occupe, malheureusement, l'indifférence et l'incompétence font plus de mal (ou le laissent accomplir) qu'une hostilité avouée et décidée. Je suis d'autant plus à mon aise pour le dire que je base principalement mon opinion sur les conversations que j'ai eues avec d'excellents cama-



Cl. I elleteste.

Pisteurs indigènes : race Banda-Linda d'Ippy. Celui du milieu tient un massacre de Buffle femelle, taché de blanc sur le front (très rare).

rades, quelquefois chasseurs eux-mêmes, mais complètement aveugles devant ce qui s'est passé ailleurs en matière de destruction ou de protection. A vrai dire, ils semblent n'en avoir jamais entendu parler et, d'autre part, toute leur ambition, en fait de zoologie, paraît consister à pouvoir distinguer un éléphant d'une biche (*sic*) ou d'une gazelle (?). A ce point de vue un ouvrage capital comme *The Game Animals of Africa* ou *Game Animals of the Sudan*, nous manque cruellement en langue française et pour les territoires français.

Eléphants. — *Mbala*, l'Éléphant (*Elephas africanus*), auquel un ex-chasseur professionnel français de l'Oubangui a consacré en 1930 un très beau livre d'impressions vécues et exactement notées sous le pseudonyme de Saint-Floris (1), était autrefois très abondant à Ippy-Moroulas et même dans toute la Ouaka, mais la chasse acharnée qui lui a été faite depuis l'occupation, au feu d'abord, au fusil ensuite, l'ont réduit, ainsi que je l'ai exposé par ailleurs (2), à quelques faibles troupes de femelles et de jeunes individus ; troupes naturellement très nomades. Je n'ai jamais pu en voir un seul à Ippy en 18 mois, malgré pas mal de courses à travers les bois. Je savais d'ailleurs d'avance qu'ils ne valaient pas le coup de fusil. J'ai dû me contenter d'écouter les récits des chasseurs indigènes et de voir, d'après leurs propres indications, l'endroit où tel troupeau de 32 têtes avait été exterminé en entier, en 1924, pendant une chasse au feu (interdite en principe depuis 1916 !) et au pied du

Kaga Goloko, dans le Nord d'Ippy, les couloirs entre les collines par où passaient leurs routes de transhumance, jadis ; et les plateaux boisés où, il y a moins de dix ans, la nuit retentissait du barrissement des seigneurs de la brousse.

En vérité, quand on sait — car on le sait — de quelle façon, le plus souvent, a été dépensé et gaspillé l'argent fourni aux professionnels européens ou indigènes par les défenses des géants massacrés sans trêve ni merci, de quelle façon ont pourri misérablement des centaines de tonnes de viande dont les mêmes professionnels ne pouvaient tirer parti, on n'est pas très fier de l'humanité. Je sais fort bien que ce n'est pas là un cas particulier aux colonies françaises et que les destructions opérées il y a un siècle en Afrique australe ont été plus lamentables encore, mais puisque d'autres ont réagi, qu'attendons-nous pour réagir nous aussi pour le plus grand intérêt cynégétique, scientifique et économique de notre colonie et de la métropole ?

A propos de mœurs de l'éléphant, je dois noter que ceux qui vivent ou ont vécu à Ippy paraissaient descendre du Nord en saison des pluies (en mai) et se répandre dans les savanes marécageuses pour, de là, se réfugier dans les bois fourrés de la Haute-Ouaka ou même remonter sur le territoire de Ndélé ou de Mouka, au début de la saison sèche. Mais les routes normales de transhumance sont difficiles à déterminer aujourd'hui, étant donné l'état de nomadisme fantaisiste auquel les éléphants ont été contraints par l'insécurité perpétuelle de leurs terrains de parcours habituels.

Rongeurs. — Il existe probablement dans la Ouaka plusieurs espèces

(1) *Mbala*, par Saint-Floris (Berger-Levrault), prix de Littérature coloniale, 1930.

(2) Au Congrès de la Protection de la Nature de juillet 1931, à l'Exposition coloniale.

de Lièvres (*Lepus* sp. ?) dont l'une fauve, l'autre brun foncé avec une tache blanche sur le front. Ils sont appelés lapins par les Européens, *Ouala* par les Banda. On les voit rarement en brousse fourrée et de jour. Ils m'ont paru fréquenter surtout les petits plateaux rocheux ou *lakris* et les pistes ou routes où on les tue, assez souvent, la nuit, en auto, dans la lueur des phares. Je n'ai pas entendu dire qu'ils fréquentent spécialement les plantations.

Carnivores. — Parmi les nombreux carnivores je signalerai, d'abord, le Cynhyène (*Lycaon pictus*), en banda *Tchondjio*, que les indigènes semblent redouter plus que tout animal vivant à cause de son habitude de chasser en meute. Il m'a paru extrêmement nomade. J'en ai entendu parler un peu partout dans la Ouaka, mais les troupes étaient toujours séparées par de grands espaces. Malgré la réputation qui leur est faite je ne connais pas personnellement de cas où un homme ait été attaqué et dévoré par eux. Mais je n'ai jamais pu en obtenir de spécimen vivant. L'un de mes prédécesseurs à Ippy en avait cependant possédé un qui, devenu assez gros, prit un beau jour la clef de la brousse, paraît-il.

J'ai plusieurs fois entendu hurler ou aboyer les cynhyènes en brousse, mais sans jamais pouvoir les joindre.

Je n'ai jamais trouvé à la seule peau que j'en ai obtenue (tué à la sagaie par un indigène), l'odeur effroyable qui aurait dû s'en dégager, d'après certains auteurs ; non plus d'ailleurs qu'aux peaux de hyène tachetée.

Le Chacal (*Canis mesomelas*?) en banda *Dzagauo*, existe certainement. J'en ai vu plusieurs jeunes spécimens en captivité et qui se sont éclipsés

par la suite, mais je n'en ai jamais vu en brousse dans la journée. Les indigènes prétendent qu'ils précèdent les panthères en chasse, mais l'examen des pistes nocturnes ne m'a pas permis de distinguer s'il en était bien ainsi réellement.

Le fait d'escorter le grand félin donne peut-être plus de courage à ce canidé qui, observé en captivité, m'a paru extrêmement couard. Il est vrai qu'il s'agissait de jeunes dont les allures peureuses et silencieuses étaient extrêmement réjouissantes à observer.

Par contre, je me souviens encore de l'émotion assez vive que j'eus, un soir vers 9 heures, à Ippy, où, étant en train de lire dans ma case, toutes portes ouvertes par suite de la chaleur, le jappement unique, bref et sonore d'un chacal, au milieu du silence de la nuit, me fit sauter en hâte sur un fusil pour repousser non son attaque, bien entendu, mais celle de la panthère que je supposais s'avancer derrière lui, au pied des marches de ma véranda.

La Civette (*Civettictis civetta*), en banda *Gonvo* ou *Bitchi*, existe un peu partout et semble moyennement abondante.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire en brousse. On en trouve assez souvent les traces toutes fraîches sur les pistes ou les routes, immédiatement après la pluie.

La Hyène tachetée (*Hyæna crocuta*), en banda *Bongo*, se trouve un peu partout, mais en petit nombre. Le chef Yetomane m'a certifié qu'une seconde espèce ou variété qu'il appelait *Brongra* se différenciait de la première par plus de férocité (?), une couleur plus grise et un crâne plat. Je n'ai pas eu de crâne entre les mains, mais deux dépouilles de l'une et l'autre variété mises en parallèle

ne m'ont guère paru présenter de différences.

Il court en Oubangui, mais plus enracinée que pour la hyène, une légende entretenue par les indigènes et certains Européens, d'après laquelle un puissant carnassier baptisé suivant les régions *Bakanga* (dans la Kemo Gribingui) ou *Bamakanga* (dans la Ouaka), existerait en brousse. Cette espèce est soi-disant sans crinière, tachetée comme une panthère, plus féroce que le lion ordinaire et se dresserait sur ses pattes de derrière pour combattre. Il est facile pour celui qui a quelque peu pratiqué les félins de reconnaître dans cette description les caractères d'un lion sans crinière, pouvant, comme certains spécimens de *Felis leo somaliensis*, présenter des taches plus ou moins apparentes. La férocité est un caractère tellement sujet à variations que mieux vaut n'en pas tenir compte. Quant à la méthode d'attaque, si peu d'hommes, même parmi les indigènes, peuvent en parler *de visu* que je n'insiste pas davantage (encore que, sur cette seule indication, certain Européen m'ait soutenu qu'il s'agissait... d'un ours, tout simplement). Au reste, ayant conservé neuf mois en captivité à Grimari, puis à Bambari, un jeune lionceau, jamais les indigènes qui venaient le voir n'ont pu arriver à se mettre d'accord pour savoir s'il s'agissait d'un *Bamakanga* ou d'un simple *Bamara*.

La description de ce dernier paraît s'appliquer à un lion à crinière. Il est dépeint par les indigènes comme très large de poitrail, chevelu et possédant une arrière-main relativement étroite. Je répète que les noirs eux-mêmes ont trop peu d'occasions d'observer et de juger les lions en liberté (du moins dans la Ouaka) pour qu'on en-

registre leurs déclarations sans les discuter. En fait je pense que sur la vingtaine de lions qui, approximativement, rôdent cette année dans les bassins de la Ouaka et de la Kandjia, il y en a peut-être une moitié présentant le caractère du *Bamakanga*, une moitié celui du *Bamara*.

Je n'ai pas entendu parler de « mangeurs d'hommes » pendant mon séjour dans la Ouaka, je veux dire mangeurs d'hommes avérés et habituels, mais il y a eu cependant, à ma connaissance, en 1929, quatre indigènes dévorés par les lions à Bambari, trois à Ippy. Je serais porté à croire qu'il s'agissait là plutôt de rencontres fortuites que d'une chasse à l'homme faite systématiquement par ces carnassiers.

J'ignore si la question de savoir si les lions nagent ou non a été tranchée, mais j'ai observé quelques faits qui tendraient à faire croire qu'ils nagent effectivement. Toutefois je n'ai pas de certitude absolue sur ce point et, de toute manière, je ne pense pas qu'ils le fassent régulièrement et sans y être contraints par la nécessité.

Je dois signaler le cas qui m'a été certifié par les noirs, d'une femme indigène dont un bras avait été arraché par un lion, sur le territoire de Bria, en 1930. La malheureuse aurait expiré au village et le félin aurait été retrouvé quelques jours après, à peu de distance de l'endroit où avait eu lieu le drame, étranglé par les os du bras de sa victime. Il va sans dire que je ne garantis pas l'exactitude du fait.

J'ai plusieurs fois trouvé en brousse des ossements de buffles adultes tués par les lions.

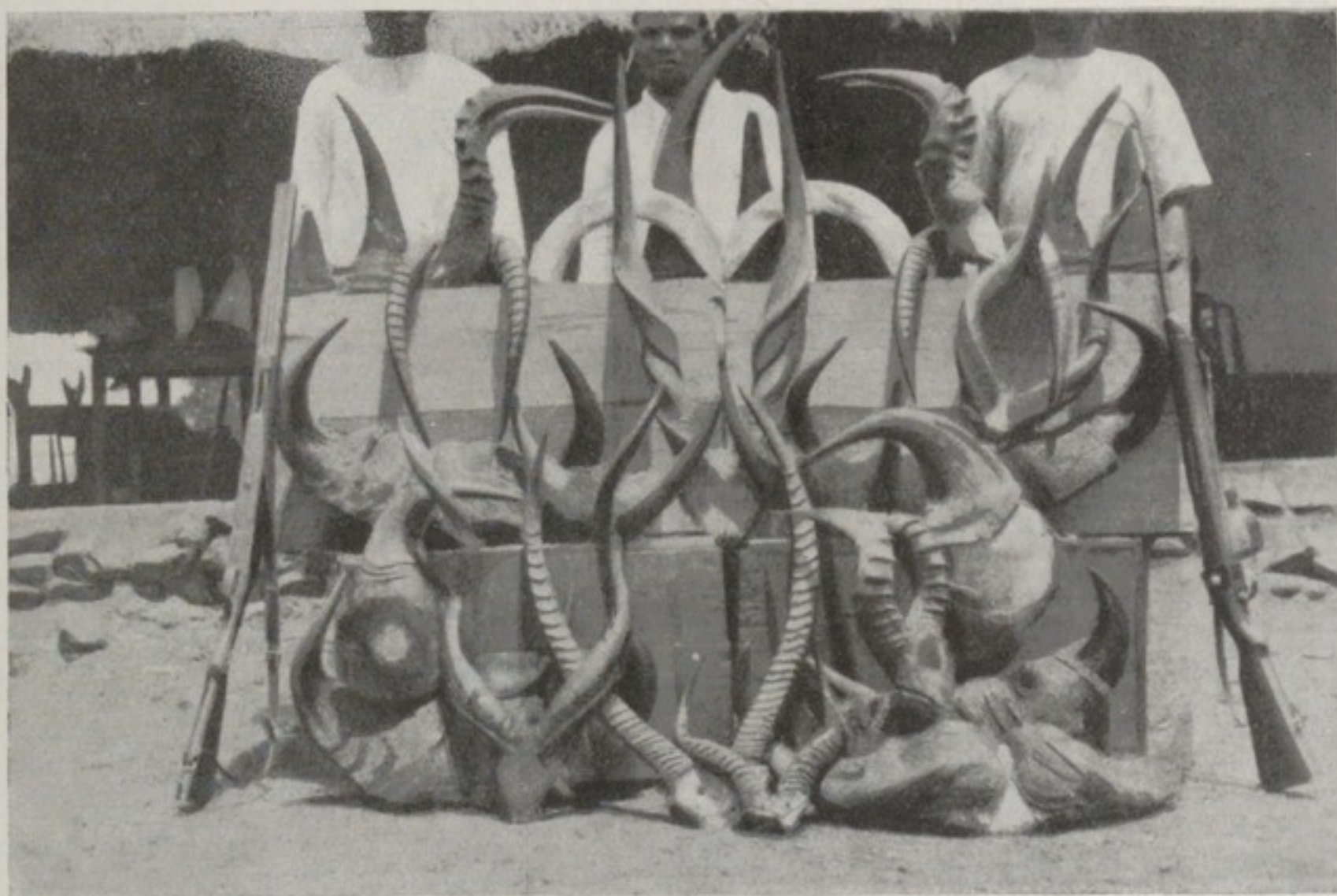
D'une façon générale il semble que lions ou panthères soient plus agressifs par périodes sans que je puisse déterminer si cela provient du carac-

tère particulier de certains individus ou de certaines conditions d'existence pendant une période donnée.

Au contraire du lion, la Panthère (*Felis pardus*), en banda *Mourou*, est extrêmement commune dans toute la Ouaka. Elle attaque rarement l'homme. Cependant, je connais plusieurs cas d'indigènes assaillis en

peur d'enlèvement par les panthères.

Les indigènes qui, actuellement, n'en souffrent guère que pour leurs cabris ou leurs chiens, s'en débarrassent avec des pièges conçus de trois ou quatre façons différentes et c'est ainsi que sont tuées presque toutes les panthères dont les peaux sont apportées dans les postes. Les



Cl. Belleste.

Le gibier des savanes de l'Oubangui-Chari. Trophées de buffles, élan, antilopes rouannes, waterbuck, bubale, kob, situtunga, rhinocéros et hippopotame.

1924 à Grimari et, dans les années 1918-1919, je crois, il y eut une période de plusieurs mois où les panthères enlevaient régulièrement des hommes dans les campements de récolteurs de caoutchouc, au nord d'Ippy. Pendant un mois où elles battirent tous les records, vingt-sept indigènes furent dévorés (d'après les archives du poste d'Ippy). A la même époque, d'après ce qui m'a été rapporté par M. Eboué, administrateur en chef des colonies qui commandait la Ouaka en 1919, les courriers-piétons de Bambari à Grimari devaient toujours être escortés la nuit, de

habitudes de la panthère, beaucoup plus nocturne que le lion, font qu'elle est rarement rencontrée en brousse de jour.

Je n'ai pas connu d'indigène en ayant tué au fusil, mais ils en tuent parfois à la sagaie, en battue. J'ai également vu la peau d'une lionne adulte, tuée à coups de sagaie, au crépuscule, alors qu'elle venait d'enlever un homme dans un village de Bambari. J'ai eu en mains les peaux de deux panthères adultes, l'une à Grimari, blessée mortellement d'un seul coup de défense au cœur par un potamochère, l'autre à

Ippy, blessée mortellement par un porc-épic.

Pendant mon séjour en Afrique, j'ai probablement eu entre les mains ou vu une centaine de dépouilles de panthères, toutes tuées dans le bassin de la Ouaka, et c'est ce qui me permet de dire qu'à mon avis, il est impossible de créer des sous-espèces de cet animal d'après la couleur de la robe, la grandeur et la forme des taches, les dimensions de la queue. Tous ces caractères varient de telle manière avec les individus qu'il me semble tout à fait illogique de fonder sur eux des déterminations scientifiques. J'ai même vu une peau que j'aurais certainement cru provenir d'un jaguar si elle m'avait été présentée en Europe sans explication.

Le Serval (*Felis serval*) ou *Gandjia* en banda, existe dans la Ouaka,



Serval.

mais ne me semble pas très abondant. Cela tient peut-être simplement à la difficulté de le rencontrer et de le tuer.

Existe aussi un animal qui paraît

identique au Serval comme dimension, longueur de la queue, etc., mais complètement noir. Je n'ai pas pu en obtenir de crâne malheureusement. J'en ai rapporté cinq peaux au Muséum où elles sont à l'étude. Il ne s'agirait peut-être que d'un cas de mélanisme, mais qui serait extrêmement commun, puisque, d'une part, j'ai obtenu dans le même laps de temps autant de peaux de cette variété que de l'espèce ordinaire et que, d'un autre côté, les indigènes lui attribuent des mœurs piscivores qu'ils déniaient au Serval ordinaire. Il possède un nom spécial en banda : *Bagga*.

Insectivores. — Un insectivore très intéressant, le Potamogale (*Potamogale velox*), en banda *Mou-roungou*, existe dans toute la Ouaka.

Il y est même très abondant. Bien qu'il ne soit nullement menacé de disparition jusqu'ici, les limitations récemment promulguées à propos de la chasse de cette espèce curieuse sont une très bonne chose, car il est plus que probable qu'elle serait rapidement exterminée du jour où sa fourrure, peu connue encore, mais très jolie, viendrait à être appréciée sur les marchés d'Europe.

J'ai recueilli un certain nombre de peaux (malheureusement détériorées) d'un autre animal, en banda *Akrouma*, que j'ai peut-être lieu de penser être une taupe dorée. Ce fouisseur m'a paru

être localisé au Nord de la subdivision d'Ippy. Je n'ai pas vu ses taupinières ailleurs.

Deux ou trois individus adultes que j'ai possédés quelques jours en

captivité, étaient extrêmement belliqueux. Ils ne tardèrent d'ailleurs pas à périr.

Lémuriens. — On entend assez souvent le nuit en brousse le cri curieux des *Galagos*, en banda *Kenqueta* et *Frakongo*, mais le broussard

d'en descendre quand elles s'aperçoivent que le chasseur cherche à les approcher.

Le même fait se produirait avec les Cynocéphales (*Papio* sp. ?), qui, sans être très nombreux, se rencontrent assez fréquemment. Je les ai vus plutôt dans la brousse déserte



Colobe à manteau blanc.

novice le prendrait facilement pour un cri d'oiseau.

Simiens et Anthropoïdes. — Parmi les espèces de singes assez nombreuses du bassin de la Ouaka, je citerai tout d'abord le Singe rouge (*Erythrocebus patas*), en banda *Tagoua*, que l'on rencontre surtout dans la brousse, aux environs des plantations qu'il s'entend fort bien à piller. J'en ai vu quelques bandes, à différentes reprises, et même des individus au beau milieu des routes carrossables parfois. Ces bandes sont souvent gardées par des sentinelles perchées sur un arbre et qui se hâtent

qu'autour des plantations. Cet animal impudent, dont les traits de solidarité sont bien connus, peut devenir facilement dangereux quand il a affaire à des hommes mal armés. J'ai vu, en 1928, à Bambari, deux indigènes adultes qui avaient été mordus féroceement aux reins par un vieux mâle cynocéphale, dans un véritable corps à corps. Ils avaient sans doute attaqué imprudemment la bande à coups de flèche ou de sagaie.

Dans la plupart des galeries forestières on trouve des Manteaux blancs (*Colobus abyssinicus*), en banda : *Founnque* ou *Gouye*. Ce magnifique singe est protégé depuis peu et il le

mérite bien. C'est certainement un des plus beaux spectacles de la brousse africaine que la vision de la fuite rapide de ces animaux, noir et blanc purs, à travers les ramures des hautes frondaisons. Ce qui leur est le plus souvent fatal, c'est leur habitude de se dissimuler dans le feuillage sans bouger, mais qui n'empêche pas les yeux aigus des indigènes de les apercevoir. La chose est plus difficile pour l'Européen.

Les noirs les tuent à coups de flèches empoisonnées. Ils ont la vie très dure et leur agonie laisse toujours une impression pénible, quelque diligence que l'on fasse pour leur donner le coup de grâce.

Je terminerai ces aperçus sur quelques mammifères de l'Oubangui central en signalant la présence d'une ou plusieurs bandes de chimpanzés dans la subdivision d'Ippy, la seule de la Ouaka, à ma connaissance, qui possède cet anthropoïde (*Pan satyrus*) en banda *Mbapa*, en sango *Sekkou*.

Ces animaux sont cantonnés dans une région de bois très fourrés, à proximité de pentes rocheuses où il est très difficile de les voir. Je n'y suis pas parvenu pour ma part et les indigènes, je crois, y arrivent rarement.

Ils ne les chassent d'ailleurs pas et se contentent de rapporter sur leur compte des anecdotes plus ou moins authentiques.

Par contre j'ai pu observer à plusieurs reprises un de ces animaux vivant en captivité et capturé précisément dans la région dont je parle. Bien qu'il n'ait pas donné des signes d'une très vive terreur, son entrevue, à laquelle j'assistais, avec un lionceau captif, fut assez mouvementée et le singe, trois ou quatre fois plus gros que le carnassier, eut vite fait de

se mettre à l'abri sur un manguier, encore que le lionceau ne manifestât aucune velléité d'attaque.

Je n'insisterai pas en terminant sur la question que j'ai déjà traitée ailleurs et qui prend de plus en plus d'importance en même temps que les difficultés de la résoudre s'accroissent chaque année, je veux dire la protection de la faune dont l'organisation et la réglementation de la chasse ne sont que le corollaire.

J'espère que tôt ou tard, et je souhaite que ce soit le plus tôt possible, cette question sera étudiée méthodiquement et pratiquement surtout, car malheureusement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens en A. E. F. n'a guère quitté le domaine de la théorie pour celui de la pratique.

Bien que plus d'un exemple sévère, en effet, ait montré que la chose n'était pas uniquement envisagée sur le papier, cependant il est permis de dire qu'il reste encore bien des progrès à accomplir. Je crains fort que l'organisation actuelle de la police de la chasse à la colonie ne s'avère radicalement insuffisante, du moins tant que la mentalité des Européens et des indigènes sera ce qu'elle est aujourd'hui. Et je n'ose garantir qu'elle soit prête à changer.

Au début de ces notes j'ai déploré l'absence d'ouvrages pratiques, écrits en français et pouvant initier le colonial débutant en A. E. F. à l'étude de la faune des régions où il est appelé à vivre.

Qu'il me soit permis, à la fin de cette petite étude, de déplorer hautement le silence que garde depuis si longtemps un naturaliste de la valeur

de M. le Dr Gromier, dont les observations sur la faune africaine, enrichies de ses merveilleuses photographies d'animaux vivants, apporteraient certainement une contribution d'une incalculable valeur à notre documentation sur la zoologie du continent noir. Il est profondément regrettable que nous ne puissions présenter en face des nombreux ouvrages étrangers sur la matière (généralement très peu explicites en ce qui concerne nos colonies et cela se comprend), ceux d'un passionné de la brousse tel que lui, et qui en a sondé, mieux que trop de chargés de missions à grand tapage, les mystères et la farouche poésie. M. le Dr Gromier, mal-

heureusement, est un modeste et un convaincu, trop habitué à se heurter à l'indifférence ou à l'hostilité de ceux qui devraient être les premiers à encourager son apostolat pour la protection de la nature et de la faune en particulier. Je pense cependant que le public qui suit avec tant d'intérêt la voie tracée par *La Terre et la Vie* saurait lui montrer qu'il n'est pas, en France et aux colonies, que des réfractaires à la vie de la brousse. Puisse-t-il se laisser toucher et nous ouvrir enfin les trésors qu'il conserve jalousement et dont seuls quelques beaux mais rares articles ont pu jusqu'ici nous donner un avant-goût.



Cl. du Dr G. Grall.

Les trophées d'une saison sèche à Ippy. — De gauche à droite : cornes de rhinocéros, waterbuck, bubale, kob, buffles, antilope rouanne ; crâne de crocodile ; massacre d'élan de Derby femelle.

Tous les croquis qui illustrent cet article sont de l'auteur.